



# FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

## DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

13 Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél: 33 (0)4 91 14 05 80 Fax : 33 (0) 4 91 90 96 89

[ffpjp.siege@petanque.fr](mailto:ffpjp.siege@petanque.fr) - [dtm@petanque.fr](mailto:dtm@petanque.fr)

[jy.peronnet@petanque.fr](mailto:jy.peronnet@petanque.fr) - [severine.maillet@petanque.fr](mailto:severine.maillet@petanque.fr)

Marseille le 21 avril 2015

Affaire suivie par : Séverine MAILLET  
Conseillère Technique Nationale

### OBJET : ORIENTATIONS FORMATION/EXAMEN BREVET FEDERAL 2° DEGRE 2015

#### Madame la Présidente, Monsieur le Président

L'examen du brevet fédéral 2° degré, session 2015, se déroulera les vendredi 20 et samedi 21 **novembre 2015**. La formation se déroulera **du vendredi 2 au dimanche 4 octobre 2015** au même lieu. La présence à cette formation est obligatoire pour se présenter à l'examen.

Nous prévoyons cette année de faire une session au Creps de Vichy (03) et peut être une autre session en fonction de la provenance et du nombre de candidats. Le ou les lieux seront définitifs au plus tard début septembre 2015. Si vous souhaitez recevoir le BF2 en 2015 ou plus tard, veuillez le faire savoir à Séverine MAILLET et nous verrons les possibilités.

Comme les autres années, les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge de la fédération. En revanche, les frais de déplacement sont à la charge du candidat ou de la structure qui le mandate en fonction des modalités établies par cette dernière...

Les frais d'inscription sont de **40 euros** pour chaque candidat à l'ordre du Centre National de Formation de la F.F.P.J.P. Ceci permettra de prendre en charge les supports pédagogiques, l'écusson, le diplôme et la carte après la réussite.

Toute candidature devra être renvoyée, pour être prise en compte, avec la fiche signalétique dûment remplie et, dans la mesure du possible, avec le mail du candidat afin de lui envoyer une partie des contenus de formation. Tous les candidats pourront aussi poser leurs questions en amont et nous pourrons amener des réponses plus précises lors de la formation.

**Merci d'informer directement ma collaboratrice Séverine Maillet par mail de votre candidature.** Ensuite les candidatures doivent passer par le comité départemental du candidat qui transfèrera à la ligue. Cette dernière fera passer ces inscriptions au centre de formation avant le **vendredi 17 juillet 2015** afin de gérer au mieux les lieux d'habitation des candidats et de définir définitivement fin juillet le ou les lieux des sessions. **Dès la décision prise, les candidats seront recontactés pour la confirmation de leur inscription avec les lieux définitifs de formation et d'examen.**

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez recevoir, mes sincères salutations sportives.

**JEAN-YVES PERONNET**  
**DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL**

